

Ecrit par le 13 décembre 2025

Le Grand Avignon réalise deux travaux d'aménagements à Saint-Saturnin-lès-Avignon

Dans le cadre des programmes de travaux d'aménagements des voiries d'intérêt communautaire de l'agglomération des 16 communes concernées, le Grand Avignon a réalisé deux opérations d'aménagements sur deux axes de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon. Un nouveau réseau drainant pluviale et un nouvel itinéraire cyclable ont ainsi été installées.

Chaque année, [le Grand Avignon](#) investit environ 15 millions d'euros sur ses réseaux d'eau (pluvial, eau potable et assainissement) et un peu plus de 6 millions d'euros dans des travaux de voirie à destination de ses 16 communes. En ce mois de mai 2024, c'est deux axes prioritaires de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon, l'avenue Saint-André et le chemin des Roseaux qui ont bénéficié de ces travaux d'aménagements qui ont pour but d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Un nouveau réseau d'eau pluviale sur l'Avenue André Durand

L'avenue André Durand a fait l'objet d'une réhabilitation de ses réseaux d'eaux pluviales, avec la création d'un réseau drainant de 300 mm à 500 mm de diamètre sur 210 mètres linéaires et de 10 grilles en point de collecte sous caniveaux. Ce nouveau système permet une évacuation plus rapide des eaux de pluie et évite ainsi les eaux stagnantes sur la chaussée.

Un plateau, ainsi que des places de stationnement matérialisées au sol, ont été créées. Un plateau est en effet une surélévation de la chaussée dans le but de ralentir la vitesse des véhicules et faciliter les traversées piétonnes.

Côté mobilité, un itinéraire cyclable de type « chaucidou » (contraction de chaussée à circulation douce) a été réalisé sur l'ensemble de l'avenue André Durand (sur une longueur d'environ 460 mètres linéaires), avec requalification de la voie sur un tiers du linéaire, et reprise des enrobés sur les deux tiers restants.

Le volet aménagement paysager n'a pas été oublié avec la plantation de 9 arbres.

Le coût des travaux sur l'avenue André Durand représente un montant de 211 200€ (soit 59 800€ pour le réseau pluvial et 151 400€ pour la voirie).

Un itinéraire cyclable sur le Chemin des Roseaux

Le chemin des Roseaux a été réaménagé afin de renforcer la sécurité des usagers. En effet, un itinéraire

Ecrit par le 13 décembre 2025

cyclable également de type « chaucidou » a été créé sur l'ensemble du chemin (environ 365 mètres linéaires), et la voie a été entièrement requalifiée. Un aménagement assez similaire à celui réalisé sur l'Avenue André Durand. Les enrobés ont été repris en intégralité.

Un dos d'âne a été mis en place, accompagné d'une nouvelle signalisation horizontale. Une bordure extrudée a aussi été installée sur tout le chemin des Roseaux, afin de protéger les piétons de la circulation des véhicules. Ces travaux de voirie représentent un montant total de 148 000€.

Le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue circule désormais au biocarburant

Ecrit par le 13 décembre 2025



Le [petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue](#), qui se charge de faire découvrir la ville aux touristes avec un trajet de 35 minutes, roule désormais au HVO, un biocarburant 100% renouvelable et certifié durable.

Soucieux de réduire son impact environnemental et de limiter son empreinte carbone, le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue vient de passer au HVO. Produit à partir de matières premières végétales, résiduelles ou de déchets, notamment issus de l'agriculture, ce biocarburant peut être utilisé comme alternative au diesel sans avoir besoin de modifier le moteur.

Mis en oeuvre par la société carpentrassienne des [Voyages Arnaud](#), le petit train réduit ses émissions de CO2 d'au moins 70% et de particules fines de plus de 85%, diminue le bruit et les odeurs de son moteur, et contribue à améliorer la qualité de l'air de la ville.

Le petit train circule du 3 avril au 2 novembre, au départ du 3 Avenue des Quatre Otages (35 minutes ; arrêt de 10 minutes au Partage des Eaux).

Du lundi au mercredi et le vendredi et le samedi : 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h.

Écrit par le 13 décembre 2025

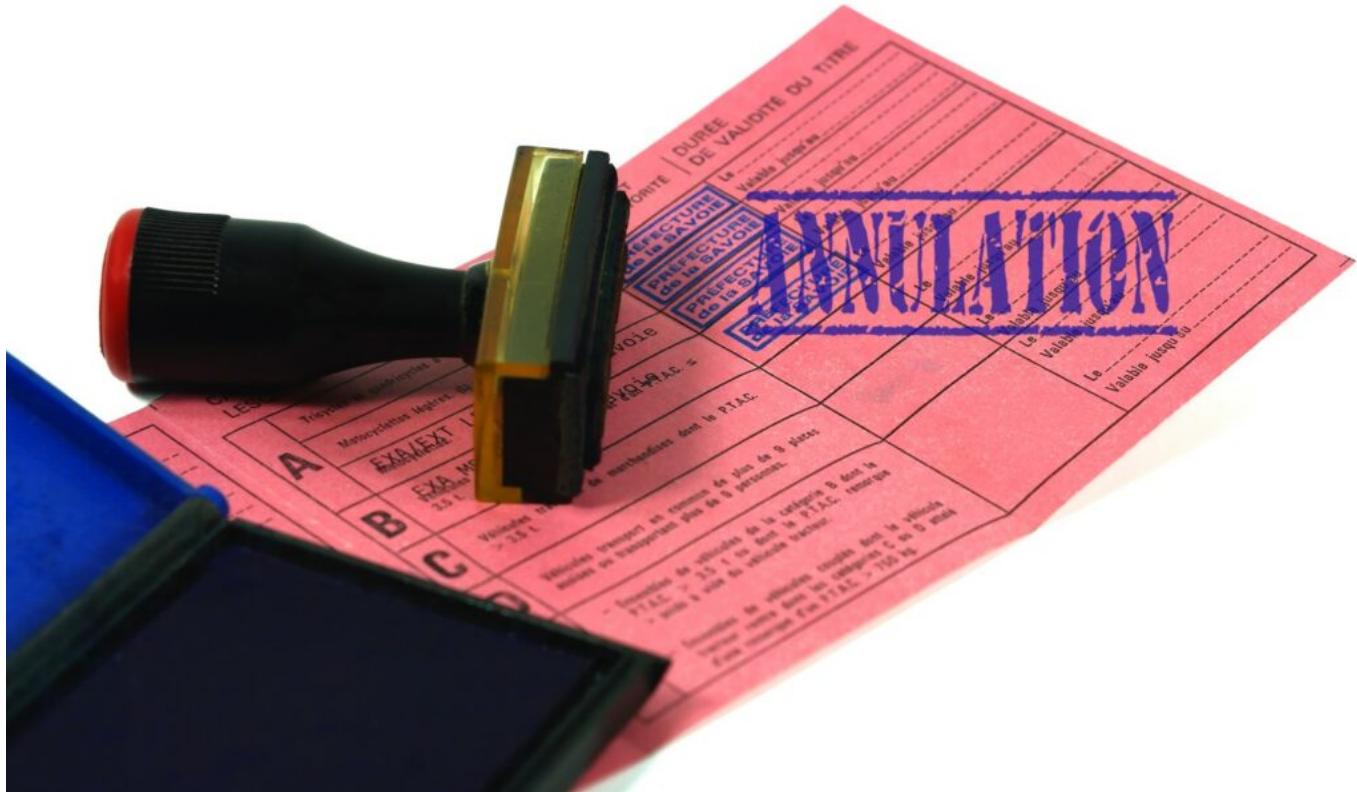
Le jeudi : 15h, 16h, 17h, 18h.

Tarif plein : 7€ / Tarif pour les 4 à 12 ans : 5€ / Gratuit pour les moins de 4 ans.



Les employeurs vont pouvoir vérifier en ligne la validité du permis de leurs salariés

Ecrit par le 13 décembre 2025



Le ministère de l'Intérieur ouvre [Verif.permisdeconduire.gouv.fr](https://www.verif.permisdeconduire.gouv.fr). Ce téléservice sécurisé permet aux employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises de savoir si leurs employés conducteurs ont un permis valide.

Si un salarié a le devoir d'avertir sans délai son employeur de toute restriction de ses droits à conduire ou de l'invalidation de son permis de conduire (suspension, annulation, invalidation, etc.), les employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises ont également la possibilité légale d'accéder aux informations relatives à la validité du permis de conduire des personnes qu'elles emploient comme conducteur pour améliorer la prévention et la sécurité routière.

Grâce au téléservice <https://www.verif.permisdeconduire.gouv.fr/>, les employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises peuvent désormais connaître la validité ou l'invalidité du permis de conduire de leurs employés salariés affectés à la conduite (mais pas leur solde de points), en contrepartie d'une participation financière.

700 000 conducteurs et 33 500 entreprises seraient concernés

Les modalités juridiques et pratiques ont été définies à l'issue de plusieurs consultations des organisations professionnelles et syndicales, et rendues officielles par arrêté du 15 février 2024. Près de 700 000 conducteurs et 33 500 entreprises seraient concernés.

Ecrit par le 13 décembre 2025

Un portail inédit, sécurisé et simple d'utilisation pour les employeurs

Les entreprises exerçant une activité de transport public routier de voyageurs ou de marchandises peuvent donc désormais recevoir par voie électronique via ce nouveau portail l'état des droits à conduire du dit salarié à un instant 't' : informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire (valide, invalide ou suspendu, et le cas échéant avec les conditions restrictives - exemple : conduite de nuit interdite). Ces données sont issues du système national des permis de conduire (SNPC). Ces informations ne concernent que les permis de conduire français et ne peuvent être utilisées en dehors du cadre professionnel.



Exemples d'attestations de vérification du permis de conduire - specimen

Au terme de son contrat de travail ou en cas de démission, le salarié pourra obtenir une attestation de suppression empêchant toute consultation ultérieure de son permis de conduire par son précédent employeur.

Ecrit par le 13 décembre 2025



Attestation
de suppression du service Verif Permis

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Date d'émission du document : / /

Par ce document, l'entreprise _____, numéro de SIREN _____,
atteste avoir procédé à la suppression le / / à de la fiche d'information de
PRENOM NOM né(e) le / / sur la plateforme Verif Permis.

A compter de cette date, l'entreprise _____ ne sera donc plus en droit
de procéder à la vérification de la validité du permis de conduire.

Une copie de ce document doit être remise à PRENOM NOM comme récépissé de la
bonne suppression de ses données personnelles de la plateforme Verif Permis.

L'équipe Verif Permis.

Attestation de suppression.

Combien coûte une consultation pour l'employeur ?

Pour les entreprises de 50 conducteurs salariés ou moins :

- a) Pour l'abonnement annuel avec un nombre de 100 consultations : 40€ HT ;
 - b) Pour toute consultation unitaire au-delà du volume prédéfini : 0,95€ HT ;
- Pour les entreprises de plus de 50 conducteurs salariés :

- a) Pour l'abonnement annuel : 40€ HT ;
- b) Pour chaque consultation unitaire : 0,95€ HT.

Prévenir les risques d'accidents de la route

La vérification par la consultation du portail par l'employeur représente un outil supplémentaire pour réduire les accidents de la route impliquant un véhicule lourd ou tout autre véhicule conduit dans le

Ecrit par le 13 décembre 2025

cadre d'une mission de transport de voyageurs ou de marchandises.

Pour rappel, le salarié a l'obligation d'avertir sans délai son employeur de toute modification de ses droits à conduire ou de l'invalidation de son permis de conduire (suspension, annulation, invalidation, etc.). De son côté, l'employeur a l'obligation de veiller à préserver la santé et la sécurité de son employé.

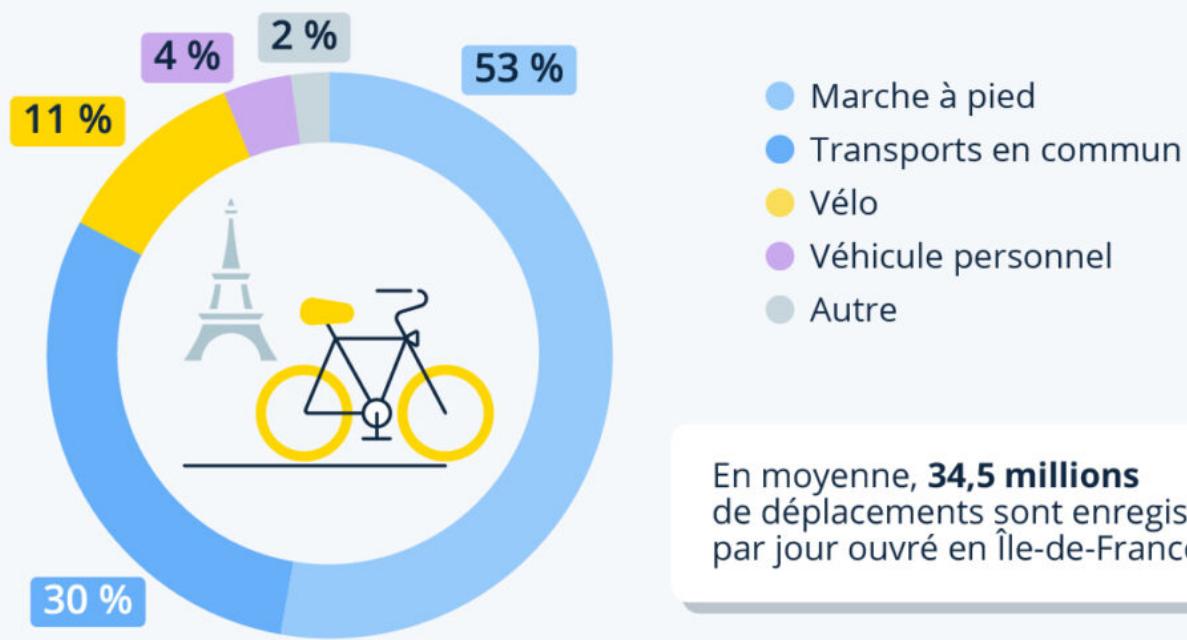
L.G.

À Paris, le vélo dépasse la voiture

Ecrit par le 13 décembre 2025

À Paris, le vélo dépasse la voiture

Part des déplacements dans Paris effectués avec les moyens de transport suivants (moyenne des jours ouvrés)



Enquête réalisée entre octobre 2022 et avril 2023 auprès de 3 337 Franciliens âgés de 16 à 80 ans

Source : Institut Paris Région



statista 

Selon [une récente étude](#) de l'Institut Paris Région, le vélo est plus populaire que la voiture à Paris et en petite couronne. Réalisée entre octobre 2022 et avril 2023 auprès de 3 337 Franciliens âgés de 16 à 80 ans, l'enquête montre en effet que 11% en moyenne des déplacements dans Paris intramuros les jours ouvrés étaient effectués à vélo, contre seulement 4 % en voiture. Le vélo arrivait également en tête pour les trajets effectués entre Paris et la petite couronne : 14%, contre 12% pour la voiture.

Ecrit par le 13 décembre 2025

Comme le remarque l'enquête, l'usage de la voiture augmente avec la distance à Paris : 17% des déplacements entre Paris et la grande couronne se faisaient ainsi en voiture (contre 77% en transports en commun), mais la voiture était utilisée pour 61% des trajets effectués au sein des quatre départements formant la grande couronne, ceux-ci étant moins bien desservis par les transports publics.

À l'intérieur de Paris, le moyen de transport le plus utilisé reste la marche à pied, qui représentait 53% des trajets effectués dans la ville. Venaient ensuite les transports en commun (30%). L'Institut Paris Région indique également que le principal motif de déplacement chez les Parisiens et les Franciliens reste le travail : environ 34,5 millions de déplacements ont lieu en moyenne les jours ouvrés, 29 millions le samedi, et 19 millions le dimanche.

De Valentine Fourreau pour Statista

Les habitants de la Région Sud plus proches d'un lieu culturel que ceux d'Occitanie

Ecrit par le 13 décembre 2025



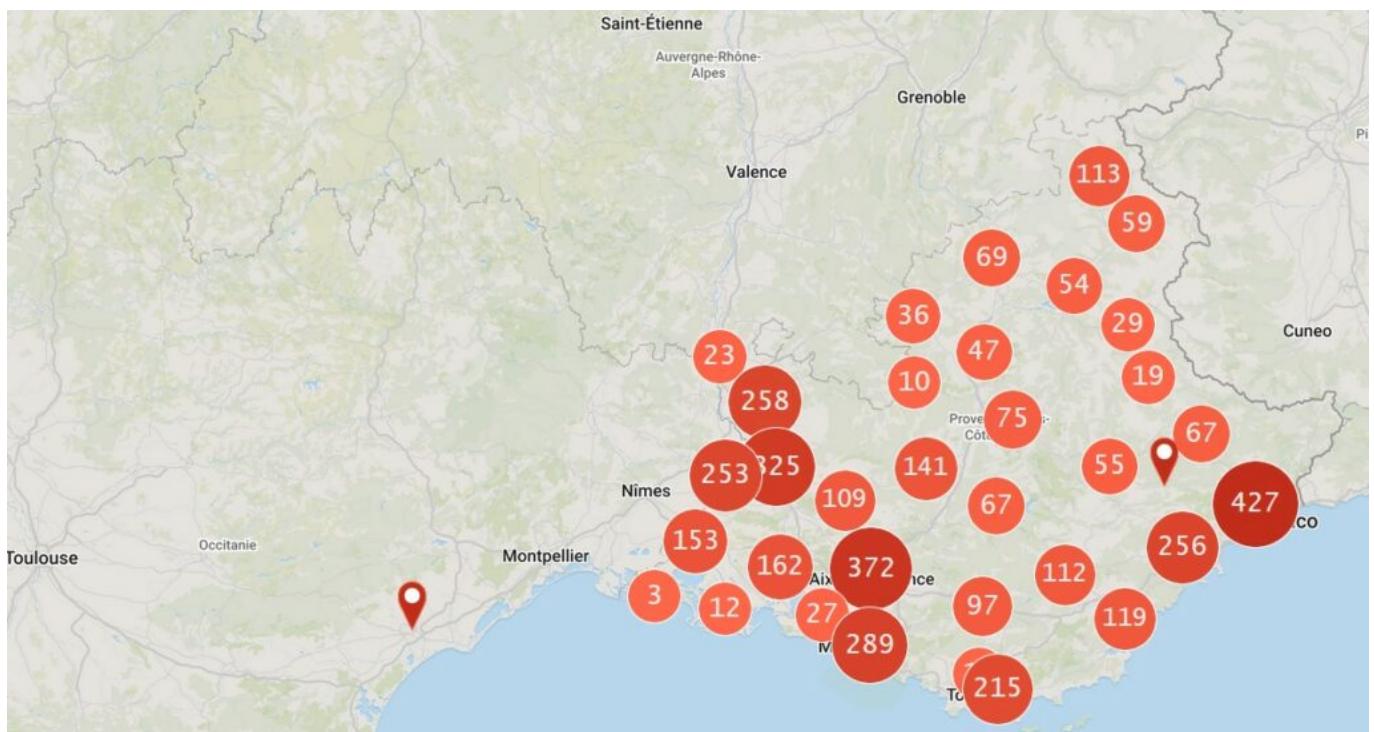
Les habitants de Provence Alpes Côte d'Azur doivent parcourir près de 8km en moyenne pour accéder à un lieu culturel. C'est ce qui ressort du baromètre que vient de dévoiler [Spliit](#), la plateforme de co-abonnements digitaux leader en Europe.

En Provence Alpes Côte d'Azur, 8km de trajet en moyenne sont nécessaires pour atteindre les premiers équipements culturels. C'est autant qu'en Auvergne-Rhône-Alpes et moins qu'en Occitanie (10km).

Selon le dernier baromètre de la plateforme de co-abonnements digitaux [Spliit](#), cet éloignement des Français des établissements culturels varient entre 5 et 30km pour 50% d'entre eux selon que ces derniers vivent dans des zones plus moins rurales. Parmi eux, plus de 20% vivent dans des communes éloignées de plus de 15km d'un lieu culturel.

En tout, on dénombre 72 826 lieux et équipements culturels dans l'Hexagone dont 4 088 en Paca et 799 dans le Vaucluse.

Ecrit par le 13 décembre 2025



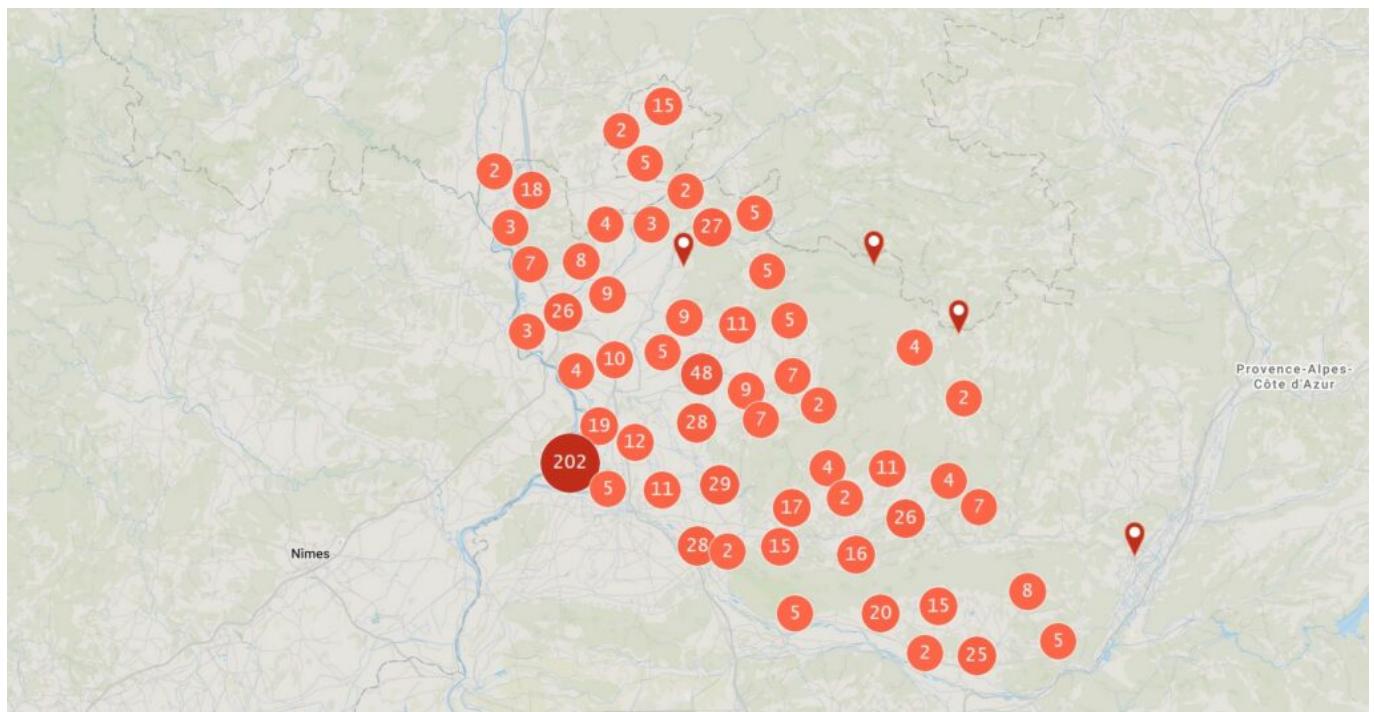
En tout, on dénombre 72 826 lieux et équipements culturels dans l'Hexagone dont 4 088 en Paca. © Ministère de la Culture

Eloignement géographique = fracture numérique ?

Un éloignement qui conditionne grandement les pratiques culturelles dans les territoires. Sans surprise, '[Loisirs des villes, loisirs des champs](#)', une étude du ministère de la Culture 'publiée l'an dernier, confirme que les habitants des villes sont avantagés par rapport à ceux des campagnes grâce à des temps d'accès réduits aux équipements culturels selon les différents espaces d'habitation.

« Qu'il s'agisse de films, de musique, de livres ou de jeux vidéo, l'accès à la culture dans la région passe donc désormais majoritairement par l'abonnement à des plateformes de streaming, constate aussi le baromètre de Spliit. Des services cependant toujours plus chers, donc eux-mêmes sources de nouvelles inégalités. »

Ecrit par le 13 décembre 2025



Avec 799 lieux et équipements culturels, le Vaucluse représente presque 20% des sites de la Région Sud. © Ministère de la Culture

Vidéo à la demande et jeux vidéo

Dans une région où l'on dénombre en moyenne 3 abonnements par foyer, les abonnés de Paca estiment à 73% que ce type de services est trop cher (contre 77% en Auvergne-Rhône-Alpes, 72% en Occitanie et 74% pour la moyenne nationale).

Par ailleurs, les types d'abonnements diffèrent toutefois d'une région à l'autre. En Provence Alpes Côte d'Azur la musique, la SVOD (Subscription video on demand ou Vada - Vidéo à la demande par abonnement) et le e-commerce sont les catégories les plus plébiscitées. La fréquence d'utilisation des services d'abonnement varie également selon les lieux. Au sein des foyers de Provence Alpes Côte d'Azur les abonnements musicaux et SVOD sont utilisés environ 5 jours par semaine, contre 2 jours pour les jeux vidéo.

Lancement de la nouvelle ligne

Écrit par le 13 décembre 2025

interrégionale entre Avignon et Valréas



Ce vendredi 19 avril, Jean-Pierre Serrus, vice-président de la [Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) en charge des transports et de la mobilité durable et Paul Vidal, conseiller régional de la [Région Auvergne-Rhône-Alpes](#) délégué aux transports interurbains et scolaires ont inauguré la nouvelle ligne régulière **ZOU ! Valréas-Avignon**.

La navette circulera toute l'année à raison de 2 allers-retours quotidiens du lundi au dimanche, y compris les jours fériés (sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre). Les horaires seront coordonnés avec les horaires des TGV à destination et en provenance de Paris. Les tarifs sont ceux applicables pour les lignes de proximité du réseau routier régional de transport, avec un billet unitaire à 2,10 €.

Ecrit par le 13 décembre 2025

Une meilleure connexion interrégionale

Cette nouvelle ligne, qui portera le numéro 985, desservira les villes et les sites suivants : Valréas-Nyons-Mirabel-aux-Baronnies-Vaison-la-Romaine-Malaucène-Carpentras Hôpital-Avignon TGV-Avignon Pôle d'Échanges Multimodal. Ce nouveau mode de transport répond à la demande de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui souhaitait une ligne régulière qui dessert les communes de Nyons et Mirabel-aux-Baronnies afin d'améliorer les connexions interrégionales.

Elle vient également renforcer le lien entre les Régions puisqu'elle est le fruit d'une collaboration entre la Région Sud et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

« Pour les habitants de nos deux régions, voilà une solution très concrète et attendue, pour se rendre à Avignon, plus vite et plus facilement ! Voilà le sens de notre service public des transports : des solutions pour tous les territoires » a déclaré Jean-Pierre Serrus, vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge des transports et de la mobilité durable.

« Je me félicite de cette collaboration et de la nouvelle proposition de service qui en découle pour les habitants de nos deux régions. Nous répondons à la fois aux enjeux de déplacement du quotidien, mais également à ceux liés au développement touristique de cette zone » a déclaré Paul Vidal, conseiller régional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux transports interurbains et scolaires.

Ecrit par le 13 décembre 2025

985



Valréas - Nyons - Vaison la Romaine - Avignon TGV ZOU!

985

VALRÉAS / Halte Routière 903 100

VALRÉAS

●

VALRÉAS / Halte Routière 903 100

NYONS

●

Office de Tourisme 903 100

MIRABEL AUX BARONNES

●

Place de la Mairie 903 100

VAISON LA ROMAINE

●

Avenue des Choraliés 904 911 904 100

MALAUCÈNE

●

Palvettes 901 100

CARPENTRAS

●

Pôle Santé 901 100

AVIGNON

●

Gare TGV 915 100 110 5%

AVIGNON / PEM Gare Routière 902 905 906 907 915 705 706 708 100 5%

HORAIRES À COMPTER DU 19 AVRIL 2024

LIGNE PROXIMITÉ  ZOU!

Bon à savoir

- Réservation conseillée au 04 90 36 05 22 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au plus tard la veille du trajet avant 18h, le vendredi avant 18h pour les samedis, dimanches, et lundis. En cas d'empêchement pensez à annuler votre réservation au plus tôt.
- Parking vélo au départ de Vaison-la-Romaine (arrêt Avenue des Choraliés).
- Votre employeur vous rembourse, sur demande, 50% de votre abonnement. (Décret n°2008-1501 du 30/12/2008)
- Booking is recommended at 04 90 36 05 22 from 9 AM to 12 AM and from 2 PM to 6 PM the day before the trip. Friday before 6PM before the next Saturday, Sunday and Monday. Please, in case of impediment, think of cancelling your reservation as soon as possible.
- Free Bike parking at Vaison-la-Romaine (arrêt Avenue des Choraliés).

Renseignements et vente

AVIGNON

- PEM D'AVIGNON : 5 avenue Monclar - 84000 AVIGNON - 04.90.82.07.35 - contact@sas-sepem.com - pemavignon.fr

VAISON-LA-ROMAINE

- CARS LIEUTAUD : Avenue des Choraliés - 84110 VAISON-LA-ROMAINE - 04 90 36 05 22 - vaison@cars-lieutaud.fr - cars-lieutaud.fr

zou.maregionsud.fr

Service-clients ZOU! 04 13 94 30 50


 Simple comme bonZOU! Accédez aux tarifs ZOU! en 1 clic


 Simple comme bonZOU! APPLI ZOU! Available on Google Play Available on App Store

Transporteur assurant le service de la ligne :

AP CARS LIEUTAUD

04 90 36 05 22 - cars-lieutaud.fr

 La Région Auvergne-Rhône-Alpes


 REGION SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conditions de circulation

- D'autres arrêts existent, notamment sur les réseaux urbains. Toutefois, certains trajets ne sont pas possibles entre deux arrêts urbains. Se renseigner auprès du conducteur.
Other stops exist, especially on urban networks. However, some trips are not possible between two urban stops. Ask the driver for information.
- La place pour les bagages est restreinte et toujours sous la responsabilité de l'usager. Pour votre sécurité prévenir le conducteur que vous avez des bagages dans la soute à la montée et à la descente.
Space for luggage is limited and always under the user's responsibility. For your safety, inform the driver that you have luggage in the hold when you get on and off the bus.
- Les horaires sont calculés pour des conditions normales de circulation. Ils sont donnés à titre indicatif. Merci de vous présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué.
Schedules are calculated for normal traffic conditions. They are given as an indication. Please arrive at the stop 5 minutes before the indicated time.

 Voyages en groupe : il est recommandé d'appeler le transporteur au préalable afin de s'assurer de la place disponible.
Group travel : it is recommended that you call the carrier in advance to ensure that space is available.

 Les arrêts sont facultatifs. Merci de faire signe au conducteur.
Stops are optional. Please wave to the driver.

 Je monte, je valide.
I ride, I validate my ticket!
Document non contractuel, susceptible d'être modifié.
Non-contractual document, subject to change.

Ecrit par le 13 décembre 2025

985		Valréas - Nyons - Vaison la Romaine - Avignon TGV ZOU!		
VALRÉAS > NYONS		AVIGNON TGV > VAISON LA ROMAINE		
> VAISON LA ROMAINE > AVIGNON TGV		> NYONS > VALRÉAS		
		Du lundi au dimanche		Du lundi au dimanche
circule les jours fériés sauf runs during public holidays except 25/12-01/01-01/05		Oui	Oui	Oui
VALRÉAS				
Halte Routière	07:45	13:45		
NYONS				
Office de Tourisme	08:04	14:04		
MIRABEL AUX BARONNIES				
Place de la Mairie	08:14	14:14		
VAISON LA ROMAINE				
Avenue des Choraliés	08:26	14:26		
MALAUCENE				
Palivettes	↔ 08:39	14:39		
CARPENTRAS				
Pôle Santé	↗ 09:00	15:00		
AVIGNON				
Gare TGV	↗ 09:30	15:30		
PEM Gare Routière	09:45	15:45		
↔ Trajets urbains interdits sur ZOU ! Urban trips are not allowed with ZOU!				
↗ Seule la montée est autorisée. Only boarding the bus is allowed here.				
↔ Seule la descente est autorisée. Only getting off the bus is allowed here.				

Contrôle technique : les motards vauclusiens en colère Rue de la Ré

Ecrit par le 13 décembre 2025



Ils étaient plusieurs centaines, en fin de matinée, entre la Gare Centre et la Place de l'Horloge à Avignon. « 500 à 600 », selon un des participants venus de tout le Vaucluse, mais aussi du Nord des Bouches-du-Rhône, du Sud de la Drôme et d'Ardèche.

Jean-Renaud Boulay est trésorier de la [Fédération Française des Motards en Colère](#) à Avignon. « C'est du pipeau, on est remonté à fond, explique-t-il. Ils prétendent que ce sont des raisons de sécurité routière, qui obligent à faire passer le contrôle technique des 2 roues motorisées, des scooters à 3 roues et des quads à 4 roues, mais c'est faux. Lors du contrôle, le technicien regarde si les pneus ne sont pas lisses, mais assez gonflés, l'état de la direction, des rétroviseurs, des freins, des feux, mais tout ça on l'apprend quand on passe le permis, donc on le fait nous-mêmes, on n'a pas besoin de lui et encore moins de payer. Vous pensez bien qu'on n'a pas envie de nous mettre en danger, déjà qu'on n'a que le casque comme carrosserie, les bottes, les gants et le blouson en cuir et éventuellement l'airbag pour nous protéger. »

Ecrit par le 13 décembre 2025



Ecrit par le 13 décembre 2025

Jean-Renaud Boulay, président de la FFMC 84

Ecrit par le 13 décembre 2025



Ecrit par le 13 décembre 2025

La réalité est tout autre : « En fait, poursuit le président de la FFMC 84, il faut savoir que dans 18% des cas, c'est le manque d'entretien des routes qui provoque des accidents de la route, notamment les fameux nids de poule dont l'état s'aggrave constamment depuis des années. D'après la [Mutuelle des Motards](#), l'état des motos n'intervient que dans 0,4% des cas. » Certains appellent d'ailleurs à la désobéissance civile face au coût et à l'inutilité de cette mesure inventée par des bureaucrates en mal d'imagination.

Normalement, c'est lundi prochain, le 15 avril, que pourrait entrer en vigueur cette obligation, le Conseil d'État ayant débouté la FFCM qui demandait sa suspension. Mais vu la démonstration de force de toutes les fédérations à travers la France ce samedi — une cinquantaine de concentrations organisées à Marseille, Nîmes, Paris, Toulouse, Lyon — le gouvernement pourrait, sous la pression des opposants, retravailler sur des mesures alternatives. 3 millions de véhicules motorisés à 2, 3 ou 4 roues sont concernés. Si l'obligation est maintenue, en cas de non-présentation de l'attestation de contrôle technique, les motards risqueraient une amende fixée à 135€ ou une immobilisation du véhicule.



Ecrit par le 13 décembre 2025



Le Département de Vaucluse inaugure la nouvelle portion de véloroute entre Velleron et Pernes-les-Fontaines

Ecrit par le 13 décembre 2025



La portion de véloroute entre Velleron et Pernes-les-Fontaines vient d'être inaugurée. Le nouveau tronçon de quatre kilomètres vient compléter la Via Venaissia, que les Vauclusiens empruntent depuis 2010 et qui permet désormais d'aller d'Orange à Velleron en passant par Jonquieres, Sarrians, Aubignan, Loriol-du-Comtat, Carpentras, Monteux, ainsi que Pernes-les-Fontaines.

Les travaux du tronçon entre Velleron et Pernes-les-Fontaines, qui ont duré dix mois, ne comprennent pas seulement la réalisation de 4 km de voie verte, mais aussi celle de 6 accès et sécurisation de la traversée de la RD28 à Pernes-les-Fontaines, et la réhabilitation de 12 ouvrages hydrauliques. Le montant des travaux s'est élevé à 1 650 000 €, financés par l'[Union Européenne](#), la [Région Sud](#) et le [Département de Vaucluse](#).

Permettant aujourd'hui de parcourir 45km, à terme, la Via Venaissia rejoindra la ViaRhôna au niveau de Caderousse et de Piolenc, ainsi que la véloroute du Calavon à la hauteur de Robion. Telle est l'ambition du Département qui se positionne en faveur des mobilités douces, et qui [célébrera d'ailleurs ses véloroutes](#) ce dimanche 14 avril.

Ecrit par le 13 décembre 2025



©Département de Vaucluse

Avignon : au cœur de Passerelle, le garage solidaire qui vient en aide aux personnes en difficulté

Ecrit par le 13 décembre 2025



Créée il y a déjà plus de 40 ans, [l'association Passerelle](#) poursuit son objectif de venir en aide et proposer des solutions aux différents publics qu'elle reçoit : hébergement d'urgence pour les sans-abris, accueil pour les demandeurs d'asile, insertion professionnelle à travers des chantiers d'intérêt général mais aussi aide à la mobilité à travers la gestion de la plateforme « [jebougeenvaucluse.fr](#) » et la création d'un garage social et solidaire. Ce lieu qui se trouve au 59 avenue de la Synagogue, à Avignon, a une double fonction mais un seul objectif : louer des véhicules ou proposer des réparations des véhicules à des personnes en difficulté financière afin de leur offrir un meilleur accès à l'insertion professionnelle.

Si vous êtes d'Avignon, vous êtes forcément passé devant ou à côté. [Le garage solidaire de « Passerelle »](#) est situé au fond du parking des italiens, le lieu de stationnement le plus fréquenté de la cité papale, à quelques mètres des nombreuses voitures qui viennent chaque jour se garer à cet emplacement gratuit. Une caractéristique qui correspond parfaitement aux valeurs de l'association Passerelle qui a installé cet espace pour répondre à toutes les demandes de mobilités liées à l'insertion professionnelle et offrir une aide aux personnes en difficultés, envoyés par les référents socio-professionnels.

L'association Passerelle, une histoire de valeurs avant tout

Fraternité, solidarité et entraide. Ce sont ces maîtres mots qui ont accompagné la démarche des prêtres

Ecrit par le 13 décembre 2025

Christian Bezol, André Allemant et Paul Dejardin lorsqu'ils décident d'accueillir des personnes démunis dans leur presbytère de l'île de la Barthelasse en 1980. De cet engagement qu'ils poursuivront tout au long de leurs vies, naitra quatre ans plus tard, en 1984, l'association Passerelle qui compte aujourd'hui plus de 40 salariés permanents, 40 emplois en insertion et plus de 900 personnes accueillies et accompagnées chaque année.

Si la structure a considérablement grandi, l'ADN et les valeurs de « [Passerelle](#) » restent exactement les mêmes qu'à sa création. Née pour apporter un accompagnement aux personnes en difficulté l'association n'a cessé au cours de ses quarante dernières années de s'accroître et de diversifier ses activités. Actuellement, Passerelle ce sont 70 places d'hébergement et 116 places au centre d'accueil des demandeurs d'asile. Un accueil puis un accompagnement vers l'autonomie, c'est là tout le leitmotiv de la structure vauclusienne.



Fondée en 1984, l'association Passerelle compte aujourd'hui plus de 40 salariés permanents, 40 emplois en insertion et plus de 900 personnes accueillies et accompagnées chaque année.

« On s'est développé sur plusieurs axes, on répond aux besoins évolutifs des différents publics. Aujourd'hui Passerelle c'est de l'hébergement avec un service hébergement et logement qui se trouve à Saint-Jean, de la protection internationale avec un centre d'accueil des demandeurs d'asile à Saint-Chamand, de l'aide à l'emploi avec les chantiers d'insertion dans le domaine du bâtiment, des espaces verts etc. et bien sûr de la mobilité avec ce garage solidaire ainsi que notre engagement sur la plateforme

Ecrit par le 13 décembre 2025

jebougevaucluse.fr » détaille [Vincent Dumay](#), le nouveau directeur de l'association Passerelle.

Comment bénéficier du garage solidaire ?

Pour pouvoir profiter de tous les avantages que propose un garage solidaire comme celui de Passerelle, il faut pouvoir remplir certains critères. Avant tout, il faut être un résident du Vaucluse disposant de faibles ressources financières (déterminé par un référent social) et surtout il faut être en parcours d'insertion socio-professionnelle afin de justifier cette aide à la mobilité.

Une démarche qui a donc une portée territoriale et qui est soutenu financièrement par plusieurs aides extérieures comme l'explique le directeur Vincent Dumay « au niveau des aides financières, on a des financements d'Etat, des financements de la Région Sud et puis une implication assez importante du Département du Vaucluse qui nous soutient dans plusieurs de nos démarches ».

« Une implication assez importante du Département du Vaucluse qui nous soutient dans plusieurs de nos démarches ».

Vincent Dumay, directeur de Passerelle

Pour pouvoir guider au mieux le flux et l'accompagnement du public accueilli, le travail des salariés de Passerelle est guidé par un mot clé : l'orientation. Les personnes qui bénéficient de l'aide à la mobilité et du garage solidaire sont ainsi guidés via un référent social et doivent adhérer à l'association pour pouvoir accéder aux avantages du garage.

Ces référents sociaux sont en majorité des acteurs institutionnels du territoire mais aussi des conseillers France Travail, des conseillers de la Mission Locale ou les instances sociales du département. Ils sont informés régulièrement des services et des offres que propose Passerelle ainsi que les nouveautés mises en place via un abonnement à une newsletter de la Plateforme Mobilité « Je Bouge En Vaucluse ».

Une fourniture d'informations indispensables dont est responsable [Dimitri Schaller](#), coordinateur de la plateforme « jebougevaucluse.fr » qui détaille sa mission : « Notre première mission est d'informer toutes les personnes en parcours emploi, en parcours formation départementale afin de les orienter vers une mobilité autonome en leur proposant des solutions concrètes via notre garage solidaire et Mobil'ins, notre service mobilité ».

« On est une sorte de guichet unique. »

Dimitri Schaller, coordinateur de la plateforme « jebougevaucluse.fr »

A chaque problème, une solution

Chez Passerelle, chaque problème a sa solution. C'est bien d'ailleurs parce que chaque personne a un profil différent que l'orientation est primordiale comme le précise Dimitri : « On reçoit les orientations des référents socio professionnels et en fonction des soucis de mobilité, on propose des solutions : la personne qui n'a pas de moyen de locomotion pour l'emploi, on l'oriente vers la mise à disposition de

Ecrit par le 13 décembre 2025

véhicules, celle qui a un véhicule en panne, on la dirige vers le garage solidaire, celle qui a un souci de permis, on la guide vers le conseiller en mobilité, c'est comme ça qu'on fonctionne, on est une sorte de guichet unique. »



De gauche à droite : Karim Haouache, responsable du service Mobil'ins et du garage Passerelle, Vincent Dumay, directeur de l'association Passerelle, et Dimitri Schaller, coordinateur de la plateforme « jebougeenvaucluse.fr ».

« Jebougeenvaucluse » la plateforme clé de l'orientation en mobilité

Pour mener à bien la mission d'offrir une chance de mobilité à chaque vauclusien et lever les freins de l'accès à l'emploi et à la formation, le Conseil Départemental de Vaucluse s'est associé aux 2 acteurs de la mobilité sur le territoire : Passerelle et Roulez Mob'ilité.

De cette collaboration est né la création de la plateforme « jebougeenvaucluse.fr ». Un site d'accueil, de conseil et d'accompagnement sur les solutions de mobilités sur le département qui est régulièrement alimenté par de nouvelles informations, dispositifs et mises à jour sur ce qui est possible, notamment chez Passerelle.

Ecrit par le 13 décembre 2025

Cet outil est la véritable clé de voûte du travail d'orientation qu'effectue l'association et le canal de communication principal entre elle et les référents socio-professionnels. « Sur le site internet de la plateforme, on a créé un espace dédié pour les prescripteurs (les professionnels, les conseillers pour l'emploi et les assistants sociaux) » argumente Dimitri Schaller avant de préciser « en 2023, via jebougeenvaucluse.fr on a eu plus de 3800 visites avec au final 1259 orientations vers un outil de mobilité solidaire et 1537 personnes qui ont bénéficié d'une solution de mobilité sur le département. Le travail de cette plateforme est donc essentiel pour beaucoup ».

« Ce que l'on fait ici, c'est de permettre aux personnes en situation précaire d'avoir à disposition un moyen de mobilité pour aller au travail. »

Karim Haouache, responsable du service Mobil'ins de Passerelle

Un garage presque comme les autres

Engagée sur la partie service d'aide à la mobilité des personnes vulnérables depuis 1997, l'association Passerelle a installé ce garage solidaire afin d'offrir des moyens et des solutions de mobilités aux publics précaires notamment en vue de faciliter leur insertion professionnelle. D'apparence, ce lieu a tout d'un garage conventionnel. Equipements complets et mécaniciens professionnels qui travaillent toute la journée sur l'entretien et la réparation de véhicules, rien ne peut laisser présager le caractère singulier de cet espace.

Ce qui diverge d'un garage habituel, ce sont les profils des bénéficiaires et les tarifs proposés : « Ce que l'on fait ici, c'est de permettre aux personnes en situation précaire recensées notamment à travers notre plateforme d'avoir à disposition un moyen de mobilité pour aller au travail. Cette offre passe par la réparation ou l'entretien de leurs véhicules s'ils en possèdent un ou bien à travers la location d'un véhicule ou d'un deux roues, le tout à des tarifs adaptés » explique [Karim Haouache](#), responsable du service [Mobil'ins](#) de Passerelle, qui comprend le garage solidaire, la mise à disposition de véhicules mais aussi le dispositif 'Seniors Mobiles' qui est le transport de personnes de plus de 60 ans à faibles revenus.

Des offres de réparations et de locations adaptés au public

Pour cet ancien responsable d'un service après-vente en concession automobile, il est toujours apparu comme primordial de garantir un service de qualité en ce qui concerne les réparations des véhicules tout en respectant les budgets limités des bénéficiaires. « Ici au garage solidaire, on fait un devis de réparation et on estime dans un premier temps si le véhicule est réparable ou pas car souvent ce sont des vieilles voitures qui sont à la limite. Suite au devis, on demande 30% d'acompte si la réparation est possible. Nous proposons aussi des facilités de paiement jusqu'à 10 fois 100€, la main d'œuvre est à 35€/heure et les pièces sont à prix coûtant » ajoute Karim Haouache.

Ces tarifs adaptés au public que Passerelle accueille sont l'essence même des valeurs défendues par l'association et permettent surtout aux bénéficiaires de retrouver un accès au monde professionnel sans se mettre en difficultés financières. Une aide qui offre un renouveau à des véhicules anciens et un nouveau départ à leurs propriétaires « en passant par le garage solidaire, les véhicules qui ont jusqu'à

Ecrit par le 13 décembre 2025

10, 15 ou même 20 ans vont être remis en état petit à petit et cela permet aux personnes d'éviter de racheter une voiture. L'année dernière on a pu effectuer plus de 216 réparations bénéficiaires » conclut le responsable du garage.

« Retrouver un accès au monde professionnel sans se mettre en difficultés financières. »

La partie réparations n'est cependant pas la seule offre que propose le garage solidaire de Passerelle. La structure a également mis en place un service de location de véhicules qui permet à toutes les personnes accueillies de pouvoir se rendre sur leurs lieux de travail. Une mise à disposition qui s'accompagne de tarifs particulièrement attractifs qui séduit de plus en plus de bénéficiaires de Passerelle : « en 2023 on a eu 85 bénéficiaires de la mise à disposition de véhicules » annonce fièrement Karim Haouache « C'est un système locatif donc on calcule les kilomètres que la personne doit faire dans la journée, une information que l'on a grâce à la plateforme d'orientation et ensuite on détermine les modalités d'utilisation et de paiement selon le profil de la personne ».

Aujourd'hui, le garage solidaire de Passerelle met à disposition 17 véhicules, 14 scooters, 2 vélos électriques et 6 vélos traditionnels disponibles. Un panel très varié qui s'adapte à tous les besoins et à tous les publics, toujours dans un souci de garantir un accès économique abordable à ceux qui en bénéficient « le système tarifaire c'est 5€ d'adhésion pour l'association, 5€ par jour pour la location des voitures, 2,50€ par jour pour les scooters et 1,50€ pour les vélos. Le tout est régi par des contrats de 14 jours renouvelables sur une durée de trois mois maximum » précise Vincent Dumay, le président de l'association.

Le garage Passerelle, un lieu de vie, de travail et de formation

Si le garage solidaire de Passerelle est là pour venir en aide et apporter une plus-value associative, il n'en reste pas moins un lieu de vie et de formation pour le personnel et les bénévoles de Passerelle. Mustapha Dahmani est le chef d'atelier du garage Passerelle. Dans la mécanique depuis ses 16 ans, il a travaillé et dirigé des garages dans de groupes comme Midas, Mass Auto Pneu ou Best Drive où il a fait ses armes.

C'est après un licenciement économique que ce vauclusien qui souhaitait rester dans le même circuit s'oriente vers Passerelle « ils cherchaient quelqu'un pour diriger l'atelier et il se trouve qu'à ce moment de ma vie, je voulais m'engager dans une cause sociale, me sentir plus utile donc j'ai fait d'une pierre deux coups » sourit-il.

Je voulais m'engager dans une cause sociale, me sentir plus utile. »

Mustapha Dahmani, chef d'atelier du garage Passerelle

Garant de la qualité des réparations du garage Passerelle, Mustapha s'implique sur chaque véhicule avec minutie. Un souci du détail d'autant plus important pour lui qu'il connaît l'importance pour les

Ecrit par le 13 décembre 2025

bénéficiaires d'avoir un véhicule sécuritaire pour se rendre au travail « C'est une approche totalement différente pour moi, je travaille pour que les gens subviennent à leurs besoins, ils ont besoin de nous, on n'est pas là pour faire de l'argent c'est vraiment de l'humain » ajoute-t-il fièrement.

Pour œuvrer sur tous ces véhicules qui abondent chaque jour, Mustapha Dahmani n'est pas seul. Il dirige un groupe constitué de plusieurs personnes en formation et de jeunes en voie d'insertion professionnelle, une approche éducative qu'a déjà expérimenté celui qui manage la section depuis novembre 2022 « j'ai eu plusieurs alternants dans mes anciens ateliers je suis habitué. Les garçons qui viennent apprendre ici sont adorables, à l'écoute, il suffit juste de les orienter, de leur donner de la confiance et des responsabilités, ce sont des jeunes volontaires qui sont loin des clichés que l'on peut imaginer. »

Un véritable lieu de formation

Le garage Passerelle n'est donc plus seulement un lieu de travail et de vie mais bien un véritable centre de formation. Un aspect fondamental qui colle parfaitement avec ce que souhaite développer l'association à savoir créer du lien social et offrir une chance à tous les habitants du territoire vauclusien « c'est un double travail pour moi mais chaque matin je me lève heureux et je suis content de venir travailler ici avec toutes les personnes qui œuvrent pour Passerelle, vous aidez quelqu'un à aller au travail, vous aidez un jeune qui demain trouvera un travail qui lui plait, j'ai l'impression de servir à quelque chose, de défendre des valeurs et c'est ce qui résume le mieux la mentalité de des hommes et femmes qui sont engagés ici » conclut Mustapha Dahmani.